

# Télemaintenance

Pour pouvoir vous aider rapidement et facilement, il est souvent nécessaire d'effectuer une télémaintenance sur votre PC.

## Dialogue de télémaintenance

Le dialogue de télémaintenance peut être appelé dans le menu via „Fin“ → „Support“ ou le „i“ vert dans le coin supérieur droit.

Il existe divers outils pour effectuer une maintenance à distance avec le support PCCADDIE.

1. Teamviewer
2. AnyDesk
3. VNC

## Teamviewer

En cliquant sur le bouton „Démarrer Teamviewer“, vous pouvez exécuter le logiciel de télémaintenance „Teamviewer“.



Teamviewer est maintenant téléchargé et démarre ensuite automatiquement. Cela peut prendre quelques secondes en fonction de la connexion Internet. Teamviewer devrait apparaître automatiquement au premier plan. Dès que Teamviewer est prêt, votre ID et un mot de passe correspondant apparaissent. Veuillez le communiquer par téléphone au support PCCADDIE.



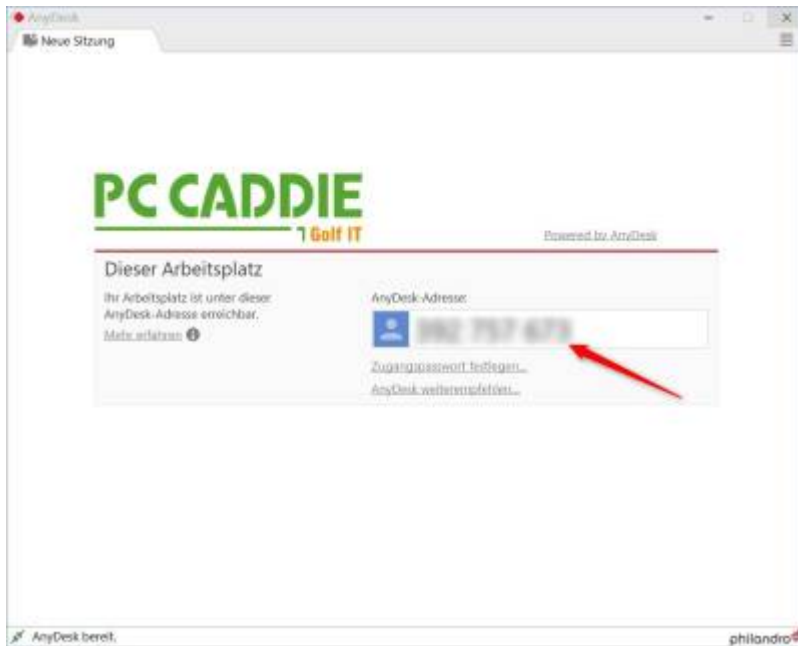
## AnyDesk

En cliquant sur le bouton „Démarrer AnyDesk“, vous pouvez exécuter le logiciel de télémaintenance

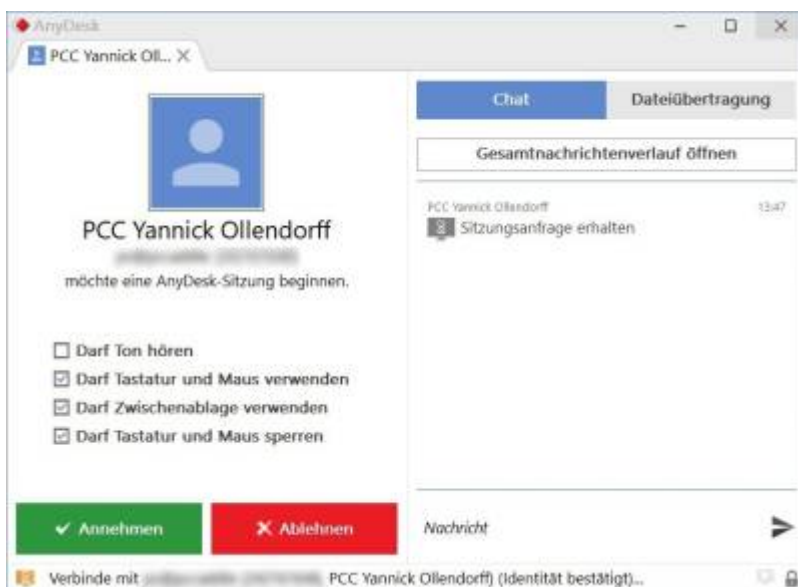


„AnyDesk“.

AnyDesk est maintenant téléchargé et démarre ensuite automatiquement. Cela peut prendre quelques secondes en fonction de la connexion Internet. AnyDesk devrait apparaître automatiquement au premier plan. Dès qu'AnyDesk est prêt, votre adresse AnyDesk apparaît. Veuillez en informer le support PCCADDIE par téléphone.



Dès que PCCADDIE Support souhaite établir une connexion avec votre PC, la fenêtre suivante apparaît.



Ici, vous devez cliquer sur le bouton „Accepter“ pour accepter la connexion et pouvoir commencer la télémaintenance.



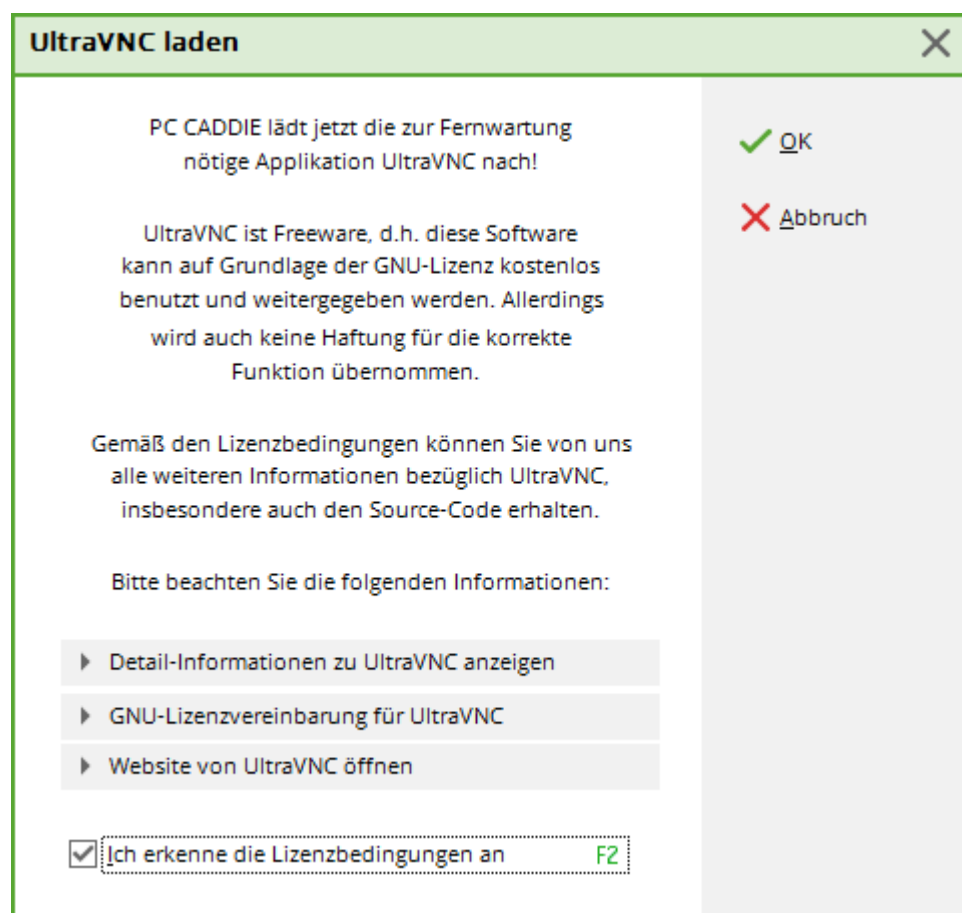
La version actuelle d'AnyDesk est disponible sur le lien suivant :  
<http://www.pccaddie.com/dl/tools/anydesk/anydesk-7-1-16.exe>

## VNC

La connexion de télémaintenance est établie par le client. Les collaborateurs de PC CADDIE n'ont pas

la possibilité d'établir la connexion sans l'intervention du client. Il n'est pas nécessaire d'ouvrir un port entrant sur le routeur ou le pare-feu du club de golf. Seules les connexions sortantes sur le port 5500 doivent être autorisées.

Si VNC est exécuté chez vous pour la première fois, le message suivant s'ouvre le cas échéant.



Veuillez accepter les conditions de licence en cochant la case et confirmer avec **OK**.

CONSEIL Vous pouvez également trouver plus d'informations à ce sujet sur [Pare-feu et droits d'accès](#) .